

La formation des temps du conditionnel (présent et passé)

[CapConcours](#)

Sommaire

La formation des temps du conditionnel (présent et passé)

Sommaire de la leçon

1. Introduction

2. Conditionnel présent

3. Conditionnel passé

4. Les emplois

5. Mini-quiz

6. À retenir

1. Introduction

Le **conditionnel** est un temps qui exprime l'hypothèse, le souhait, la possibilité ou l'irréel. Il est composé de deux temps : le **conditionnel présent** et le **conditionnel passé** (qui possède deux formes).

2. Le conditionnel présent

Le conditionnel présent se forme à partir du **futur simple** du verbe, auquel on ajoute les terminaisons de l'**imparfait** :

Conditionnel présent = radical du futur simple + terminaisons de l'imparfait

Personne	Terminaison	Exemple : donn-er	Exemple : fin-ir
je / j'	-ais	je donnerais	je finirais
tu	-ais	tu donnerais	tu finirais
il / elle / on	-ait	il donnerait	il finirait
nous	-ions	nous donnerions	nous finirions
vous	-iez	vous donneriez	vous finiriez
ils / elles	-aient	ils donneraient	ils finiraient

Astuce Le radical du futur simple se forme sur l'infinitif pour les verbes en **-er** et **-ir** (*donner-ai* → *donnerais*), et sur le radical du participe présent pour les verbes en **-re** (*prendre-ai* → *prendrais*).

3. Le conditionnel passé

Le conditionnel passé possède **deux formes** :

Forme	Construction	Exemple
1ère forme (la plus courante)	Auxiliaire être ou avoir au conditionnel présent + participe passé	Je serais arrivé. Tu aurais mangé.
2ème forme (soutenue)	Auxiliaire être ou avoir à l' imparfait + participe passé	Je fusse arrivé. Tu eusses mangé.

Attention La 2ème forme (*fusse, fusses, fût, fussions, fussiez, fussent / eusse, eusses, eût, eussions, eussiez, eussent*) est très rarement employée à l'oral. On la trouve essentiellement dans la langue littéraire et administrative très soutenue (ex. : *Je vous eusse adressé ma réponse si...*).

4. Les emplois du conditionnel

Hypothèse

Exprime une action conditionnée par un fait non réalisé :

*Si j'avais le temps, je **lirais** plus.*

Souhait

Exprime un désir ou une volonté polie :

*Je **voudrais** obtenir un rendez-vous.*

Information non confirmée

Marque une information qui n'est pas encore vérifiée :

*Le candidat **aurait** réussi les épreuves.*

Politesse

Formule de politesse ou de courtoisie :

Pourriez-vous m'envoyer le document ?

Exemple administratif « La commission **se serait prononcée** favorablement si les documents requis avaient été fournis. »

(Conditionnel passé 1ère forme : action conditionnée par un fait non réalisé)

À retenir

- **Conditionnel présent** : radical du futur simple + terminaisons de l'imparfait.
- **Conditionnel passé 1ère forme** : auxiliaire au conditionnel présent + participe passé.
- **Conditionnel passé 2ème forme** : auxiliaire à l'imparfait + participe passé (langue soutenue).
- **Emplois** : hypothèse, souhait, politesse, information non confirmée.
- **Attention** : le conditionnel ne s'emploie pas après *si* (qui commande l'imparfait ou le plus-que-parfait).